

# DOSSIER D'INFORMATION POUR UNE INSCRIPTION

CAPACITE PROFESSIONNELLE

CAPACITE DE TRANSPORT

ROUTIER DE PERSONNES AVEC DES  
VEHICULES DE – 9 PLACES

Nom du centre : CEVEDOM  
Adresse : 33 rue Molé 97300 CAYENNE  
Téléphone : 05 94 28 78 12  
Mail : [contact.cevedom@gmail.com](mailto:contact.cevedom@gmail.com)

RS : RS5855  
FORMACODE(S) : 31833  
CODE(S) NSF : 311

# ORGANISATION DE FORMATION (OF)

**ETABLISSEMENT CERTIFIE SUR LA  
QUALITE DE SES ACTIVITES**

- ✔ **ORGANISME DE FORMATION (OF)**
- ✔ **CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)**
- ✔ **VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)**
- ✔ **CENTRE DE BILAN DE COMPETENCES (CBC)**

## SOMMAIRE

1.	Votre formation.....	3
1.1	Le programme.....	3
1.2	Le métier & les débouchés .....	4
1.3	Le planning .....	5
1.4	Le lieu de ma formation.....	6
1.4.1	Le plan d'accès.....	6
1.4.2	Environnement du centre.....	6
1.5	Le(s) référentiel(s).....	7
2.	L'organisation administrative.....	8
2.1	Le formulaire de préinscription .....	8
2.2	La liste des pièces à fournir.....	9
2.3	Les délais et procédures de traitement de votre dossier .....	10
2.4	Après la validation de ma préinscription, les modalités de contractualisation .....	11
2.4.1	Comment s'inscrire à une formation CEVEDOM ? .....	11

## 1. VOTRE FORMATION

### 1.1 LE PROGRAMME

## CAPACITÉ DE TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES AVEC DES VÉHICULES DE MOINS DE 9 PLACES

RS5855  
FORMACODE : 31833

### PROCHAINES SESSIONS :

ACCESSIBLE TOUTE L'ANNÉE EN 3  
JOURS MIN.

**Objectif :** L'attestation de capacité professionnelle est indispensable pour créer ou diriger sa société de transport. Le gestionnaire pourra ainsi s'inscrire au registre de la DEAL (DGTM).

**Prix :** à partir de 1 700 €.

**Prérequis :** Savoir de base.

**Modalité d'accès / de formation :** Test de positionnement ainsi qu'un entretien est nécessaire. Présentiel.

**Accessibilité aux PSH :** Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

**Validation :** Attestation de capacité professionnelle en transport routier de marchandises au moyen de véhicules de transport routier léger de marchandises.

**Durée :** 147 heures, variant selon le profil.

**Financement :** CPF, TRANSITIONS PRO, POLE EMPLOI, CAP EMPLOI, Particulier, Entreprise : plan de formation.

### PROGRAMME :

**Période d'intégration :** Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

**Module 1 – l'entreprise et le droit civil et commercial (21 heures)**

**Module 2 – l'entreprise et son activité commerciale (7 heures)**

**Module 3 – l'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité de transport (23 heures)**

**Module 4 – l'entreprise et son activité financière (53 heures)**

**Module 5 – l'entreprise et ses salariés (28 h)**

**Module 6 – L'entreprise et la sécurité (10 heures)**

**Compléments :** sensibilisation sur quelques problématiques locales (Sécurité, Prix et concurrence, travail dissimulé, les sanctions, qualité de service, entretien, ...).

**Session de validation :** L'examen est constitué de deux épreuves :

- ⇒ une première épreuve, dont la durée est de 1h 15 minutes pour un total de 100 points, 50 questions sous forme de QCM.
- ⇒ une deuxième épreuve, dont la durée est de 1h 45 minutes pour un total de 100 points et consiste en des questions et exercices exigeant une réponse rédigée.

Sont déclarés reçus les candidats qui ont obtenu pour l'ensemble des épreuves une note au moins égale à 120 sur 200, sous réserve qu'ils aient obtenu au moins 50 points pour le QCM et 40 points pour l'épreuve à réponses rédigées.

### Moyens pédagogiques :

Formateurs capacitaires, professionnels du secteur, utilisation des outils informatiques, vidéoprojecteur, supports de formation délivrés aux apprenants, ...

Remises à niveau, travail en atelier et en cours individualisés, cours collectifs, mises en situation.

## 1.2 LE METIER & LES DEBOUCHES

### CAPACITÉ DE TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES AVEC DES VÉHICULES DE MOINS DE 9 PLACES

#### L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE TRANSPORTEUR ROUTIER, DE DÉMÉNAGEUR ET DE LOUEUR DE VÉHICULES INDUSTRIELS AVEC CONDUCTEUR

Décret no 2011-2045 du 28 décembre 2011 portant diverses dispositions relatives à l'accès à la profession de transporteur routier et à l'accès au marché du transport routier

NOR : TRAT1119364D

#### CHAPITRE 1<sup>er</sup>

#### Transport routier de personnes

«

« Art. 1<sup>er</sup>-1. — Les entreprises établies en France qui exercent une activité de transport public de personnes doivent être inscrites à un registre tenu par le préfet de région. »

II. — Après le titre 1<sup>er</sup>, est inséré un article 1<sup>er</sup>-2 ainsi rédigé :

« Art. 1<sup>er</sup>-2. — Pour l'application du présent décret, l'expression : "entreprise de transport public routier de personnes" s'applique à toute personne physique, toute personne morale avec ou sans but lucratif, toute association ou tout groupement de personnes sans personnalité juridique, avec ou sans but lucratif, ainsi qu'à tout organisme relevant de l'autorité publique, qu'il soit doté de la personnalité juridique ou qu'il dépende d'une autorité ayant cette personnalité, effectuant ou souhaitant effectuer, à titre principal ou accessoire, des transports routiers de personnes au moyen de véhicules motorisés, y compris de véhicules à moteur dont la vitesse maximale autorisée ne dépasse pas 40 km/h, d'une capacité minimale de quatre places, conducteur compris, offerts au public ou à certaines catégories d'usagers contre rémunération payée par la personne transportée ou par l'organisateur du transport. »

« Art. 2. — I. — L'entreprise qui souhaite exercer la profession de transporteur public routier de personnes formule une demande d'autorisation en ce sens auprès du préfet de la région où elle a ou souhaite avoir son siège ou, pour une entreprise n'ayant pas son siège en France, son établissement principal. Celui-ci dispose d'un délai qui n'excède pas trois mois, éventuellement prorogable d'un mois dans l'hypothèse où le dossier présenté à l'appui de la demande s'avère incomplet, pour se prononcer sur cette demande.

« II. — Le préfet de région délivre à l'entreprise une autorisation d'exercer la profession lorsqu'elle satisfait aux exigences d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle prévues aux articles 5-1 à 7, sous réserve des dispositions de l'article 5.

»

Ainsi, pour créer et gérer une entreprise de transport public routier de personnes avec un véhicule ne dépassant pas 9 places, chauffeur inclus, vous devez posséder l'attestation de capacité professionnelle en transport routier de personnes avec des véhicules n'excédant pas neuf places, y compris le conducteur.

**En cours du soir ou en journées bloquées vous pouvez valider votre capacité en environ 1,5 mois en optant pour une formule dense et en 4 mois maximum en cours du soir (formule étendue en respect de la durée maximale réglementaire).**

### 1.3 LE PLANNING

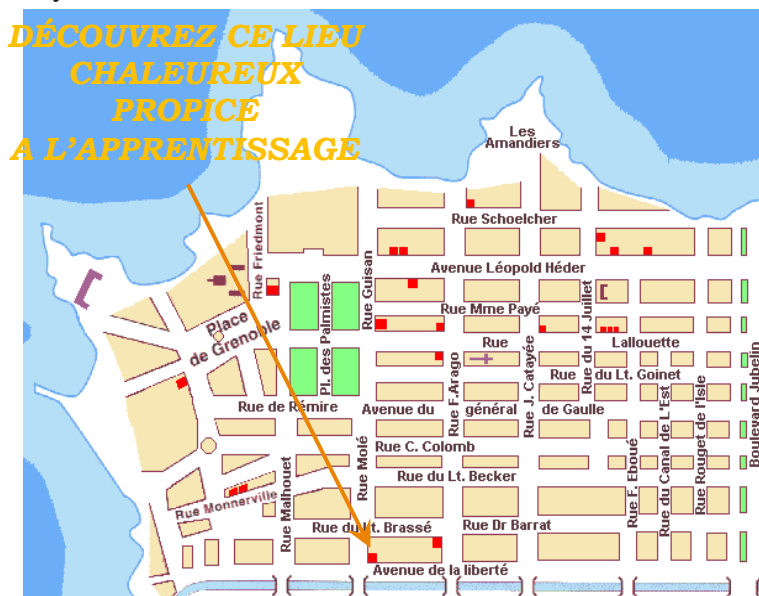
HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
8 h	FERME	COURS	COURS	COURS	COURS	COURS	
9 h							
10 h							
11 h							
12 h							
13 h	PAUSE	PAUSE	COURS	PAUSE	PAUSE	PAUSE	
14 h	PAUSE	PAUSE		PAUSE	PAUSE	PAUSE	
15 h	COURS	COURS		COURS	COURS	COURS	COURS
16 h							
17 h							
18 h	COURS	COURS	COURS	COURS	COURS		
19 h							
20 h							
21 h							

## 1.4 LE LIEU DE MA FORMATION

Une convocation par mail et téléphonique vous confirmant l'adresse du centre de formation et les horaires est envoyée au moins une semaine avant le début de la session.

### 1.4.1 LE PLAN D'ACCES

Le centre de formation ou aura lieu les cours est situé au 33 rue Molé à Cayenne



### 1.4.2 ENVIRONNEMENT DU CENTRE

CEVEDOM est situé en Amérique du sud, en Guyane Française plus précisément dans la capitale au centre ville de Cayenne.

- Transport : A proximité immédiate du Centre de la VAE, la gare routière qui dessert toutes les communes entre Cayenne et Saint-Georges mais aussi entre Cayenne Saint-Laurent, stations de taxi (Place du Coq, Place des Palmistes).
- Hébergement : Central hotel, Hotel Amazonia et de nombreux Airbnb
- Restauration : Le bamboo, La taverne, Kaz Mimi, Macdonald's.
- Lieux touristiques et culturels : Musée Départemental et bibliothèque Alexandre FRANCONIE, Office de Tourisme, Enseigne MO KONTAN TO CAYENNE au fort Cérépou.
- Administration : Mairie, Collectivité Territoriale, hôtel de police, diverses banques (BNP, BRED, LA POSTE, CREDIT MUTUEL).
- Lieu de santé : Pharmacie, Médecins, Laboratoire Bio Soleil, le Centre Hospitalier Andrée ROSEMON.

## 1.5 LE(S) REFERENTIEL(S)

Qu'est-ce qu'un référentiel ?

À la périphérie de l'activité formative, et en accompagnement des actions de formation, s'est développé, au cours des trois dernières décennies, un ensemble d'instruments de différentes natures partageant l'appellation de « référentiels ».

Issus, à l'origine, de la sphère de la formation professionnelle, ces référentiels se déclinent en référentiels de métier, référentiels d'activités, référentiels de situations, référentiels de compétences, référentiels de formation, référentiels de validation. Chacun de ces référentiels est censé avoir un impact sur le contenu et les modalités de mise en œuvre de l'activité formative. Nous ne discuterons pas ici des effets de ces instruments sur la conception, l'organisation et la conduite des formations ; notre intérêt portera sur l'émergence et l'élaboration de ces nouveaux outils en tant qu'elles témoignent d'une évolution des rapports entre les différents acteurs du champ de la formation.

Votre référentiel est téléchargeable sur notre site, à la page :

<https://of.cevedom.com/capacite-de-transport-de-routier-leger-de-marchandises-3-5-tonnes-2>



2. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE  
2.1 LE FORMULAIRE DE PREINSCRIPTION

IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE				AUTRES INFORMATIONS			
NOM :				Niveau d'études : Souhait de mobilité à l'international ? :			
Prénom :				Stage à prévoir :			
Adresse :				Dernier emploi :			
Complément :				Total d'expérience professionnelle :			
Ville :			Code postale		<b>NIVEAU D'ETUDE DU BENEFICIAIRE</b>		
Tél.1 :		Tél.2 :		Niveau d'études :			
Mail :				Diplôme 1 :			
N° sécu. Sociale :				Autres diplômes :		-----	
N° Pôle Emploi :				Formation(s) suivie(s) :			
Date de naissance :				<b>AUTOEVALUEZ VOTRE NIVEAU (notez-vous vous-même de 1 à 10)</b>			
Lieu de naissance :				Rapidité de compréhension :		Durée d'1 séance seul(e) :	
<b>MOTIVATION DU BENEFICIAIRE</b>				Calcul mental :		Mémoire :	
Situation professionnelle :				Raisonnement logique :		Autre :	
Objectif professionnel :				Savoir-être :		Savoir-faire :	
Date souhaitée d'entrée en formation :				<b>RESULTAT DU TEST DE POSITIONNEMENT (noté par CEVEDOM de A à E)</b>			
Disponibilités :				Mathématiques :		Bureautique :	
Durée formation max. souhaitée :				Français :		Comptabilité / Gestion :	
Capacité financière :				<b>IDENTIFICATION DU FINANCEUR</b>			
Montant CPF :		€		Type de financeur :		Perso <input type="checkbox"/> ; OPCO <input type="checkbox"/> ; Entreprise <input type="checkbox"/> ; CPF <input type="checkbox"/> ; Pôle Emploi <input type="checkbox"/> ; Transition pro <input type="checkbox"/> ; Autre :	
<b>CONTRAINTES</b>				Dénomination :			
Transport :		Voiture <input type="checkbox"/> ; Bus <input type="checkbox"/> ; 2 roues <input type="checkbox"/> ; Autre <input type="checkbox"/> :		Représenté par (nom & prénom) :			
Garde d'enfant :		Voiture <input type="checkbox"/> ; Bus <input type="checkbox"/> ; 2 roues <input type="checkbox"/> ; Autre <input type="checkbox"/> :		Adresse :			
Travail :		H. variables <input type="checkbox"/> ; Finis à : ; Autre <input type="checkbox"/> :		Complément :			
Situation de handicap :		Oui <input type="checkbox"/> ; Non <input type="checkbox"/>		Ville :		Code postal :	
Autres contraintes :				Tél 1 :		Tel 2 :	
Demande de mise en place d'un échéancier :				Mail :			
J'ATTESTE QUE LES INFORMATIONS CI-DESSUS SONT EXACTES DATE ET SIGNATURE :				N° Sécurité sociale :			
				N° d'identification de la structure :			

## 2.2 LA LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Les documents à joindre impérativement à votre dossier :

- CV avec photo d'identité ;
- Option : Lettre de motivation ;
- Photocopie de la carte vital ou de l'attestation de sécurité sociale;
- Photocopie des diplômes possédés ;
- Photocopie de la carte d'identité / Carte de séjour ;
- Certificat du recensement et de la Journée d'Appel de la préparation de la défense (pour les personnes nés à partir du 5 janvier 2004).

Nous garantissons la confidentialité des informations que vous communiquez. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous avez à tout moment la possibilité d'avoir accès à ces informations, de les faire rectifier ou détruire.

### 2.3 LES DELAIS ET PROCEDURES DE TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER

L'instruction du dossier de d'admission est rapide. En deux jours minimum une première réponse concernant la faisabilité de l'inscription est donnée au candidat sur la base du formulaire de préinscription transmis, sous réserve que toutes les pièces soient fournies.

Téléchargement du formulaire de préinscription sur la page :

<https://of.cevedom.com/capacite-de-transport-de-routier-leger-de-marchandises-3-5-tonnes-2>

La décision définitive intervient après le respect des étapes de l'instruction indiquées ci-dessous :

- Une vérification administrative est d'abord réalisée, notamment avec la vérification des pièces nécessaires à l'inscription ;
- Un dossier d'admission permettant une analyse partagée de l'opportunité de l'inscription sera élaboré avec le candidat pour instruction et prise de décision.

L'entrée en formation est effective une fois les modalités d'inscription bouclé, la formation débute à la suite de la décision d'inscription tout au long de l'année.

## 2.4 APRES LA VALIDATION DE MA PREINSCRIPTION, LES MODALITES DE CONTRACTUALISATION

### 2.4.1 COMMENT S'INSCRIRE A UNE FORMATION CEVEDOM ?

Vous pouvez vous inscrire à une formation CEVEDOM :

- Par téléphone : 0594-28-78-12, le lundi de 15h à 18h, du mardi au vendredi de 8h00 à 12h et de 15h à 18h ;
- Par courrier électronique à : [contact.cevedom@gmail.com](mailto:contact.cevedom@gmail.com).
- Via le site Internet <http://cfa.cevedom.com> ou <https://of.cevedom.com> ;